

<b>PROPOSITION N°2</b>	<b>Atelier animé par Giovanni Morello, artiste plasticien</b>
<b>PUBLICS CONCERNES</b> à partir du CP	Giovanni Morello, artiste peintre plasticien, membre de l'association NAYART. Chaque atelier sera adapté à l'âge des enfants.
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Libérer la parole</li> <li>- Faire travailler l'imaginaire</li> <li>- Apprendre à regarder une œuvre : s'approprier des images exposées (tableaux et sculptures)</li> </ul>
<b>Déroulement/Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite libre de l'exposition</li> <li>- Visite de l'exposition avec l'artiste, approfondissement sur les thématiques de l'exposition, réponses aux questions des enfants</li> <li>- Atelier manuel</li> </ul>
<b>Atelier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La classe est divisée en groupe (possibilité pour les enfants de travailler seul).</li> <li>- Chaque groupe construit son histoire. Cette histoire va être racontée en images légendées ou non. Les images seront ensuite découpées et collées, comme un collage), dans un livre, qui sera réalisé par les enfants.</li> <li>- Cet atelier permet de se familiariser avec la précision et la concentration qu'implique un travail de création dans un esprit de convivialité et d'échanges entre les élèves et peut-être les adultes...</li> </ul> <p>L'artiste va aider à trouver un glossaire des mots nécessaires pour faciliter la réalisation de l'histoire, comprendre l'exposition et affiner les dessins.</p>
<b>Durée</b>	2h00 à la Minoterie. Pour permettre à la classe d'aller plus loin dans ce moment de création et de rencontre avec l'artiste et l'exposition, il est conseillé de poursuivre l'atelier avec deux heures de rencontre en classe qui permettront de conclure l'histoire, les dessins et l'échange.
<b>Coût</b>	3 euros par enfant (2h00) 6 euros par enfant (4h00)
<b>Calendrier</b>	Du mercredi au vendredi de 8h30 à 17h00
<b>Lieu d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Minoterie et établissement scolaire</li> <li>- Le transport est intégralement pris en charge pour les établissements de la Communauté de Communes du pays de Nay dans la mesure des places disponibles</li> </ul>